

LISTE DES PIECES A FOURNIR

LA PRESENCE DE L'ETUDIANT EST OBLIGATOIRE, UNE PHOTO SERA PRISE SUR PLACE POUR LA CARTE ETUDIANT

ATTENTION : aucune photocopie ne sera faite sur place

PIECES A FOURNIR	PREMIERE INSCRIPTION A L'IUT1
Attestation d'acquittement de la CVEC	X
Carte étudiant si vous étiez inscrit à l'UGA en 2017-2018	X
<u>Original</u> + Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport	X
<u>Original</u> + Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat	X
Attestation responsabilité civile vie privée, scolaire, extra-scolaire couvrant l'année 2018-2019 au nom de l'étudiant	X
Original + Photocopie du certificat de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)	X
Etudiant boursier, photocopie de la notification d'attribution de bourse 2018-2019	X
Situation universitaire de votre université d'origine (si vous venez d'une autre université française)	X

Lieu du rendez-vous pour la remise des pièces :

IUT1 – Domaine Universitaire – 151 rue de la Papeterie – 38400 SAINT MARTIN D'HERES